

Surveillances régionales

Covid-19

En S38 (18 au 24/09/2023), la circulation du SARS-CoV-2 augmente en Auvergne-Rhône-Alpes tout en restant à un niveau modéré. Les passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 tendent à se stabiliser à un niveau modéré alors que les actes SOS Médecins continuent d'augmenter.

- Indicateurs clés [page 2](#)
- Plus d'informations : [page 3](#) et [page 4](#)
- Pour en savoir plus : [Coronavirus \(COVID-19\)](#)

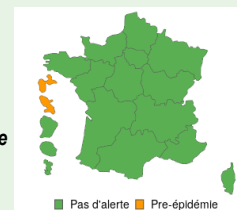
Épidémies hivernales

Bronchiolite (<2 ans) : Pas d'alarme

Augmentation des passages aux urgences et actes SOS Médecins pour bronchiolite chez les moins de 2 ans, à un niveau encore non épidémique.

- Plus d'informations dans le [Point épidémiologique national](#)

Niveaux
épidémiques de
bronchiolite,
<2 ans, S38



Allergies

Les pollens d'ambrosie sont présents mais en diminution, avec un risque d'allergie de niveau modéré pour plusieurs départements de la région.
([Réseau national de surveillance aérobiologique](#)).

□ nul □ faible □ moyen □ élevé

Risque d'allergie aux
pollens au 27 septembre
RNSA



Surveillance renforcée des arboviroses

La surveillance des cas de chikungunya, dengue et Zika a commencé le 1^{er} mai : au total, 140 cas importés de dengue majoritairement importés de Martinique et Guadeloupe et 7 cas de chikungunya ont été identifiés dans la région.

- Plus d'informations [page 5](#)

Mortalité toutes causes

En S37, aucun excès de mortalité toutes causes n'est observé.

- Plus d'informations [page 7](#)

Actualités – Faits marquants

• Plusieurs cas de rougeole déclarés en Ardèche (07) - Point de situation et recommandations vaccinales

Depuis le 19 septembre, plusieurs cas de rougeole ont été signalés dans un collège d'Ardèche. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes invite les parents à vérifier leurs vaccinations et celle de leurs enfants. [Pour en savoir plus](#)

• Consommation d'alcool et de cannabis en milieux festifs chez les jeunes : réduction des risques

La stratégie globale de réduction des risques liés à l'alcool et aux substances psychoactives est déclinée auprès des jeunes avec le rappel des risques, une incitation à réduire sa consommation d'alcool, et la promotion des repères de consommation à moindre risque. [Pour en savoir plus](#)

• Qualité de l'air et santé : quelles sont les mesures mises en place par les collectivités ?

Santé publique France publie les résultats d'une enquête auprès des collectivités afin de recueillir les retours d'expérience sur les mesures pour réduire les émissions/expositions à la pollution de l'air ambiant. [Pour en savoir plus](#)

• Suivi de la population vivant dans la zone exposée à l'incendie des entrepôts de Lubrizol et NL Logistique

Santé publique France a mis en place un suivi épidémiologique de la population générale vivant dans la zone exposée à l'incendie industriel du 26 septembre 2019 (Lubrizol et NL Logistique) à Rouen. [Pour en savoir plus](#)

INDICATEURS CLES EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Pathologie	Indicateur	S38	Evolution sur 7 jours*
COVID-19	Nouveaux cas confirmés	4 966	+ 13%
	Taux pour 100 000 habitants**	61	
	Actes SOS Médecins	613	+ 27%
	Part d'activité (% actes)	7,9%	+ 1,7 point
	Passages aux urgences	450	Inchangé
	Part d'activité (% passages)	1,1%	+ 0,1 point
	Hospitalisation après passage	160	+ 13%
Bronchiolites (< 2 ans)	Actes SOS Médecins	18	+ 11 actes
	Part d'activité (% actes)	4%	+ 2,5 points
	Passages aux urgences	110	+ 57%
	Part d'activité (% passages)	4,9%	+ 1,8 points
	Hospitalisation après passage	40	+ 20 hospitalisations
Gastro-entérites aiguës	Réseau Sentinelles (/100 000 habitants, IC à 95%)	57 [31 ; 83]	+ 33%
	Actes SOS Médecins	435	- 35 actes
	Part d'activité (% actes)	5,6%	- 0,4 points
	Passages aux urgences	486	- 38 passages
	Part d'activité (% passages)	1,2%	inchangée
Arboviroses	Au 28 septembre 2023 Nombre de cas importés	140 cas de dengue 7 cas de chikungunya	
Encéphalite à tiques	Au 28 septembre 2023 Nombre de cas confirmés	12 cas	
Allergies	Actes SOS Médecins	86	-18 %
	Part d'activité (% actes)	1,1%	- 0,2 points

Tendances : augmentation ; diminution ; stabilité

* Données en semaine 38 (comparées à semaine 37). Si l'indicateur est un nombre, l'évolution est rapportée en % si le nombre est supérieur ou égal à 50 ou en nombre s'il est inférieur à 50 ** En raison du changement des recommandations et de la prise en charge des tests de dépistage du COVID-19, le terme « taux d'incidence » n'est plus utilisé.

Coupe du monde de rugby 2023

Dans le cadre de la 10^{ème} coupe du monde de rugby qui se déroule en France, Santé publique France a activé un dispositif de surveillance épidémiologique renforcé visant à détecter toute situation épidémique ou tout événement de santé inhabituel.

Au cours de la semaine 38 (du 18/09/2023 au 24/09/2023), la ville de Saint-Etienne a accueilli la rencontre Argentine - Samoa le vendredi 22 septembre à 17h45 et la ville de Décines a accueilli la rencontre Pays de Galles - Australie le dimanche 24 septembre à 21h.

Activité des urgences hospitalières et de l'association SOS médecins

- L'activité toutes causes confondues des urgences hospitalières de la Loire et des structures d'urgences situées dans le périmètre du stade Geoffroy Guichard se situe dans les fluctuations habituelles.
- L'activité toutes causes confondues des urgences hospitalières du Rhône et des structures d'urgences situées dans le périmètre du Groupama Stadium à Décines se situe dans les fluctuations habituelles.
- Le nombre d'actes médicaux toutes causes confondues pour les associations SOS Médecins de Saint-Etienne et Lyon se situent dans les niveaux habituellement observés.

Activité des urgences hospitalières et des associations SOS médecins pour les pathologies surveillées

- Aucun évènement majeur observé

COVID-19

En S38 (18/09 au 24/09/2023), la circulation du SARS-CoV-2 augmente en Auvergne-Rhône-Alpes tout en restant à un niveau modéré.

En S38, le nombre de reproduction effectif (nombre moyen de cas secondaires générés par un cas index) estimé à partir des passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 est de 0,98 (IC95% : 0,89-1,07) : il poursuit sa tendance à la diminution dans la région et n'est pas significativement différent de 1.

Cas confirmés en laboratoires (néoSIDEP)

En S38, le nombre de personnes testées positives à SARS-CoV-2 en laboratoire continue d'augmenter et demeure à un niveau modéré (4 966 cas en S38 vs 4 397 en S37). Le nombre de personnes dépistées continue aussi d'augmenter (16 193 dépistés en S38 vs 14751 dépistés en S37). Ainsi, le taux de cas confirmés d'infection à SARS-CoV-2 rapporté à la population totale augmente de 13% en S38 à 61 cas/100 000 habitants (vs 54 cas/100 000 en S37). Le taux de personnes dépistées augmente de 10% (199 dépistés/100 000 habitants en S38 vs 181 en S37). Le taux de positivité augmente légèrement à 30,7 pour 100 testés en S38 (vs 29,8% en S36, + 0,9 point par rapport à la semaine précédente).

Les taux de personnes dépistées et de cas confirmés restent croissants avec l'âge et sont les plus élevés chez les personnes de 70 ans et plus. Les taux atteignent 717 dépistés et 171 cas /100 000 habitants chez les 90 ans et plus en S38 ; 457 dépistés /100 000 habitants et 107 cas /100 000 chez les 80-89 ans en S38.

En S38, le taux de personnes testées positives est plus élevé dans le Rhône (80/100 000), la Loire (79/100 000) et l'Isère (68/100 000), les taux dans les autres départements étant compris entre 27 dans le Cantal et 57/100 000 en Haute-Savoie (Tableau 1).

Tableau 1 : Indicateurs clés de surveillance virologique des infections à SARS-CoV-2 en Auvergne-Rhône-Alpes en S37-2023, par département. Source : néoSIDEP, données au 27/09/2023*

Département	Nombre de personnes testées	Nombre de cas confirmés d'infection à SARS-CoV-2	Taux de dépistage (pour 100 000 habitants)	Taux de positivité (% personnes testées)	Taux d'incidence, tous âges (pour 100 000 habitants)	Variation taux d'incidence tous âges S37-S38*
Ain (01)	904	265	136	29,3%	40	- 4%
Allier (03)	622	141	187	22,7%	43	- 7%
Ardèche (07)	428	120	129	28,0%	36	- 15%
Cantal (15)	157	39	110	24,8%	27	- 30%
Drôme (26)	757	214	144	28,3%	41	- 5%
Isère (38)	2 958	873	230	29,5%	68	+ 12%
Loire (42)	1 844	609	240	33,0%	79	+ 35%
Haute-Loire (43)	413	119	182	28,8%	52	+ 23%
Puy-de-Dôme (63)	1 191	374	177	31,4%	56	+ 23%
Rhône (69)	4 585	1 525	240	33,3%	80	+ 14%
Savoie (73)	707	202	160	28,6%	46	+ 18%
Haute-Savoie (74)	1 627	485	191	29,8%	57	+ 22%

* Test en laboratoire uniquement.

Nota : Les indicateurs de cas confirmés doivent être interprétés avec prudence, ils ne reflètent que les cas confirmés biologiquement en laboratoire et ne sont pas exhaustifs en dehors (moins de tests dans l'ensemble et un recours aux tests pouvant varier dans le temps et selon les territoires ; non prise en compte des autotests et tests réalisés hors laboratoires de biologie médicale). De même, les données sur les tests positifs et négatifs étant disponibles à partir de la S35, le taux de positivité et le taux de dépistage doivent être interprétés avec beaucoup de prudence. Ces données permettent toutefois d'apprécier les tendances d'évolution du taux d'incidence.

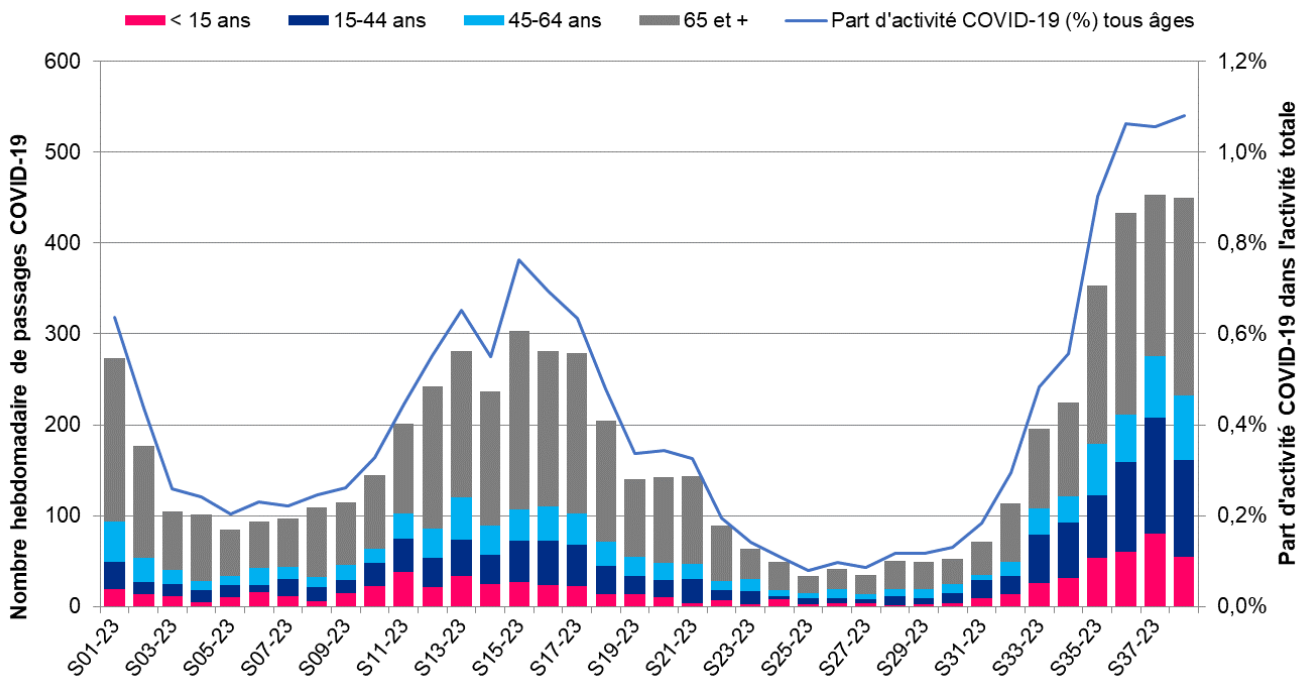
Les données départementales sont disponibles sur [GEODES](#), le géo-portail de Santé publique France : choisir indicateur COVID-19, et découpage géographique département

Passages aux urgences, actes SOS Médecins

Avec 450 passages aux urgences pour suspicion de COVID-19, le nombre de passages se stabilise à un niveau modéré dans la région en S38 (453 passages en S37, Figure 1). Il existe une tendance inverse selon les classes d'âge avec une diminution chez les personnes de moins de 45 ans et une augmentation chez les 65 ans et plus. Le taux de passage tous âges pour suspicion de COVID-19 est de 1,1% en S38, stable par rapport à la semaine précédente (1,1% en S37).

Le nombre d'actes SOS Médecins poursuit son augmentation, avec 613 actes pour suspicion de COVID-19 en S38 (483 actes en S37). Le taux d'actes SOS Médecins pour suspicion de COVID-19 est de 7,9% en S38, en augmentation de 1,7 points en une semaine (6,2% en S37).

Figure 1 : Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge en Auvergne-Rhône-Alpes, du 02/01/2023 au 24/09/2023 - Source : réseau Oscour®, au 26/09/2023



Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) en établissements médico-sociaux (EMS)

La surveillance des cas groupés d'IRA inclut maintenant la COVID-19 ([nouveau protocole](#)), la survenue d'au moins 3 cas d'IRA, quelle que soit la cause (COVID-19, grippe, VRS, autres ou non objectivée) parmi les résidents d'EMS dans un délai de 4 jours nécessite une déclaration sur le [portail des signalements](#).

Depuis le lancement de la nouvelle surveillance (semaine 19), 137 épisodes de cas groupés d'IRA dans les EMS ont été signalés dans la région dont 18 nouveaux en semaine S38. Parmi l'ensemble des signalements, 119 (87%) ont été effectués dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 6 (4%) dans d'autres EHPA et 12 (9%) dans les établissements d'hébergement pour personnes handicapées (HPH).

Parmi l'ensemble de ces épisodes, 120 (88%) étaient attribués au SARS-CoV-2 / COVID-19, aucun n'était attribué à la grippe ou au VRS, les autres n'avaient pas d'étiologie identifiée.

SURVEILLANCE RENFORCEE DES ARBOVIROSES

En Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique *Aedes albopictus* (« moustique tigre ») continue de s’implanter dans de nombreuses communes de la région. La surveillance renforcée (du 1^{er} mai au 30 novembre) a pour objectif de prévenir ou de limiter l’instauration d’un cycle autochtone de transmission des arbovirus.

→ [Conduite à tenir pour les professionnels de santé devant des cas de chikungunya, dengue ou zika](#)

Situation en Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis le début de la surveillance renforcée et jusqu’au 28/09/2023, ont été signalés (Tableau 2) :

- **140 cas confirmés de dengue** importés dont plus de la moitié de retour de Martinique et Guadeloupe (Tableau 3)
- **7 cas confirmés de chikungunya** importés de Thaïlande, Sénégal, Côte d’Ivoire, Tchad et Inde.

L’EIRAD a été sollicitée sur 147 lieux de déplacement de cas virémiques signalés (Tableau 4). Des prospections autour de cas ont identifié la présence de moustiques adultes et 39 traitements adulticides ont alors été effectués dans 9 départements de la région.

Tableau 2 : Nombre de cas d’arboviroses confirmés / probables importés par département en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 28/09/2023

Département	Cas confirmés / probables importés		
	Dengue	Chikungunya	Zika
Ain	9	0	0
Allier	4	1	0
Ardèche	5	0	0
Cantal	1	0	0
Drôme	6	0	0
Isère	19	1	0
Loire	7	0	0
Haute-Loire	6	0	0
Puy-de-Dôme	7	0	0
Rhône	58	4	0
Savoie	7	1	0
Haute-Savoie	11	0	0
Total	140	7	0

Tableau 3 : Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour, Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 28/09/2023 (n=140)

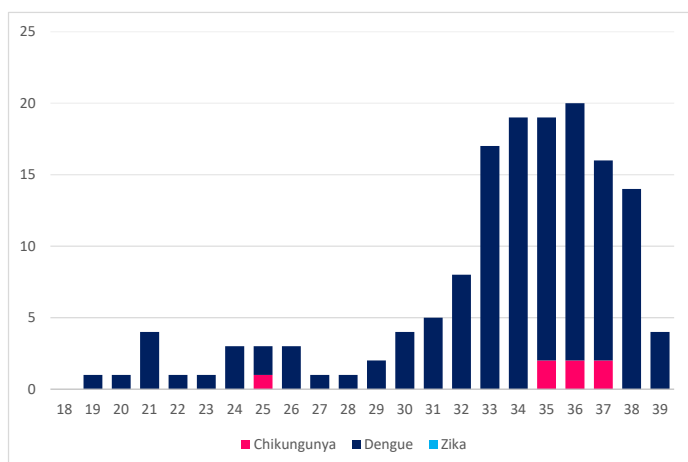
Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
Martinique	46
Guadeloupe	37
Thaïlande	10
Mexique	9
Guyane Française	8
Costa Rica	4
Egypte	4
Inde	3
Côte d’Ivoire	3
Autres pays	16

Tableau 4 : Surveillance entomologique autour des cas d’arboviroses signalés par département en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 28/09/2023

Département	Investigations entomologiques		
	Nombre d’enquête de l’EID*	Traitements larvicides	Traitements adulticides
Ain	8	7	2
Allier	4	4	0
Ardèche	8	7	2
Cantal	2	2	0
Drôme	18	15	2
Isère	22	17	4
Loire	12	8	2
Haute-Loire	3	2	0
Puy-de-Dôme	9	9	1
Rhône	45	45	20
Savoie	8	10	5
Haute-Savoie	8	7	1
Total	147	133	39

* plusieurs interventions possibles par cas pour des cas passés pendant leur virémie en Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 2 : Nombre de cas confirmés/probables importés de dengue, chikungunya et Zika par semaine de signalement en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2023 au 28/09/2023



Pour en savoir plus

- Epidémies de dengue en Martinique et en Guadeloupe : [Point épidémiologique au 21 septembre](#)
- Des informations actualisées sont disponibles sur le site de l’ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [Moustique tigre et arboviroses](#)
- Les données de surveillance sont disponibles sur le [site de Santé publique France](#)

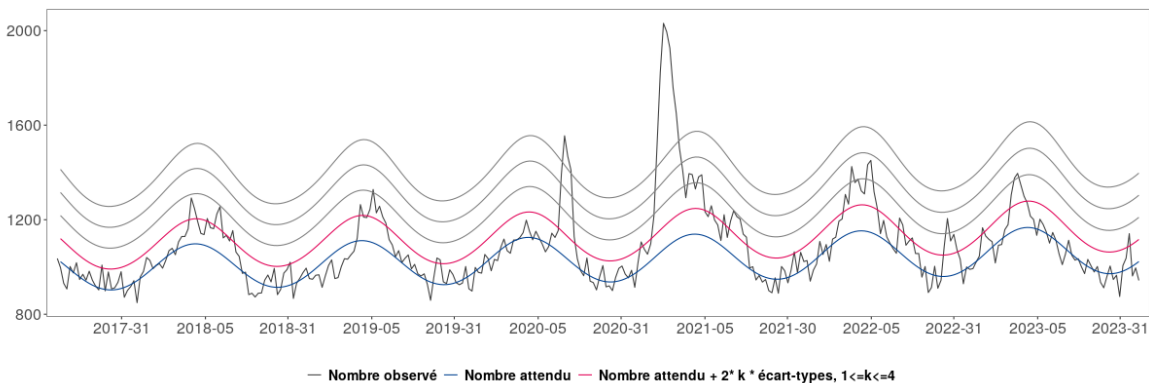
MORTALITE TOUTES CAUSES

Synthèse des données disponibles

En Auvergne-Rhône-Alpes, en semaine 34 (du 21 au 27 août), un excès significatif de mortalité toutes causes de niveau modéré est observé, tous âges confondus et chez les 65 ans et plus. De la semaine 35 à 37 (du 28 août au 17 septembre), aucun excès n'est observé.

Compte-tenu des délais habituels de transmission des données, les effectifs de mortalité observés pour les 3 semaines précédentes sont encore incomplets. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces observations.

Figure 3 : Nombre hebdomadaire de décès toutes causes tous âges en Auvergne-Rhône-Alpes (Source : INSEE)



Consulter les données nationales :

- Surveillance des urgences et des décès SurSaUD® (Oscour, SOS Médecins, Mortalité) : [cliquez ici](#)
- Surveillance de la mortalité : [cliquez ici](#)

Certification électronique des décès : depuis 2007, l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les médecins. [Pour en savoir plus](#). Parution du [Décret n° 2022-284 du 28 février 2022](#) relatif à l'établissement du certificat de décès

Remerciements :

Nous remercions les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- Services d'urgences du réseau Oscour®,
- Associations SOS Médecins,
- Services de réanimation,
- le Réseau Sentinelles de l'Inserm,
- Le CNR Virus des infections respiratoires (Laboratoire de Virologie-Institut des Agents Infectieux, HCL)
- Les établissements hébergeant des personnes âgées
- Les mairies et leur service d'état civil
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- L'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance
- Les équipes de l'ARS ARA notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale
- L'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD)

Directrice de la publication :

Caroline SEMAILLE
Santé publique France

Responsable :

Christine SAURA

Comité de rédaction :

Thomas BENET
Elise BROTTE
Delphine CASAMATTA
Erica FOUGERE
Manon GOURAUD
Philippe PEPIN
Noémie ROSSELLO
Garance TERPANT
Alexandra THABUIS
Emmanuelle VAISSIERE
Jean-Marc YVON

Diffusion :

Cellule régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Tél. 04.72.34.31.15

cire-ara@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)